

undefined - vendredi 3 juin 2022

Eurométropole Nord

ECKWERSHEIM

## La reconstruction du club house est sur les rails

F.H.



*En raison de la conjoncture, le coût prévisionnel des travaux du club house subit une hausse d'environ 7,1 % par rapport au montant initial : de quoi susciter des interrogations. Photo DNA /F.H.*

**Après l'incendie qui a ravagé le club house, la commune vient d'adopter l'avant-projet définitif de reconstruction d'un équipement sportif. Un dossier rendu complexe par l'augmentation du coût des travaux.**

En introduction de la séance du conseil municipal du 24 mai, Ronan Galinier, chargé de projets chez MP Conseil assistant maître d'ouvrage, a présenté l'avant-projet définitif (APD) de construction du club house.

Au vu de la conjoncture actuelle (hausse des coûts des matériaux, de l'énergie) [le coût prévisionnel des travaux passe à 1 645 174 € HT](#) , soit une hausse d'environ 7,1 % par rapport au montant annoncé lors du conseil municipal du 15 décembre 2021. L'APD est soumis à l'approbation des élus.

Les questions ont été nombreuses et pertinentes. « Est-ce qu'on peut se le payer » ? Oui, d'après la commission des finances. « Les honoraires du cabinet d'architecture Rey De Crecy peuvent-ils être gelés ? » La commune avait déjà négocié le pourcentage d'honoraires sur le montant des travaux HT qui est passé de 15,79 % à 14 %. « Est-ce normal qu'ils soient indexés sur les augmentations du coût des matériels et de l'énergie liée à la situation de crise mondiale actuelle ? Qu'en est-il des subventions ? » Deux d'entre elles sont validées : 150 000 € de dotation d'équipement des territoires de l'État et 100 000 € de la Collectivité européenne d'Alsace. D'autres demandes sont en

cours.

Pour l'équipe municipale, renoncer au projet est inconcevable. Le club de vélo (qui a fêté ses cent ans), le club de football (cinquante ans) et les associations du village souffrent grandement de l'absence de club house, [depuis l'incendie de juillet 2019](#). Leurs activités insufflent une dynamique à la commune. Ne pas les soutenir serait une « erreur fondamentale », estime le maire Camille Bader.

Peut-on ajourner ce point de l'ordre du jour ? Impossible, car [l'assureur Groupama a déjà débloqué une première enveloppe](#). Il impose la reconstruction d'un bâtiment associatif avec une réception des travaux d'ici fin décembre 2023, date butoir.

Peut-on économiser sur les espaces verts ? Le coefficient de biotope impose une part de la surface totale qui soit aménagée et consacrée définitivement à la nature pour le maintien de la biodiversité.

Suite à ces changements induits par la crise qui ont suscité des interrogations, trois membres de la majorité ont pris leurs distances, par prudence, par rapport à cet APD avec deux absentions et une voix « contre ».

Le planning prévisionnel est établi comme suit : dépôt du permis de construire d'ici fin juin 2022 et démarrage des travaux si possible d'ici fin décembre 2022, début 2023.

1 645174€ Soit e coût prévisionnel des travaux, selon la conjoncture actuelle



Réunion du conseil municipal dans la salle du conseil de la mairie mardi 24 mai Photo DNA /F.H